

Questions orales

M. Blackburn (Brant): Il est Canadien.

M. Crosbie: J'imagine que certains de ses collègues ne pouvaient pas être là aujourd'hui. Notre position, telle que nous l'avons expliquée . . .

M. Broadbent: Vous êtes impayable!

M. Crosbie: Pas tant que vous. Je la lui ai déjà expliquée.

Nous avons adopté une position ferme dans les négociations avec la France sur les deux questions des limites territoriales et des contingents de poisson au large de la côte est. Quoi qu'il en soit, certains problèmes graves doivent être résolus, et ils ne pourront l'être que par la voie des négociations.

Ce sont des as qui nous représentent à la table des négociations et, si je puis pécher par manque de modestie, je dirai que ce sont des as auxquels ils doivent faire rapport, y compris le premier ministre. Nous espérons qu'au cours des six ou huit prochaines semaines, ils parviendront à trouver le moyen de résoudre ces problèmes, le moyen de protéger l'intérêt national du Canada et les intérêts des pêcheurs des régions de l'Atlantique.

● (1425)

M. Murphy: J'ai beau représenter la circonscription de Churchill, je tiens néanmoins à remercier le ministre de s'être rendu là-bas en 1979 et d'avoir rendu la chose possible. Il se souviendra sans doute que lors de mon premier discours à la Chambre je l'ai remercié de la tâche difficile qu'il a accomplie en mon nom.

LES STOCKS DE MORUE DU NORD

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, le gouvernement exclura-t-il la morue du Nord des négociations et conservera-t-il ces emplois pour les Canadiens?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada est engagé dans un processus de négociations avec le gouvernement de la France, conformément à un accord signé le 24 janvier. Il faut placer cet accord dans le contexte d'un traité conclu en 1972 par le Canada, qui donne à la France le droit de pêcher des quotas de poisson dans les eaux canadiennes chaque année, à l'infini.

M. Blackburn (Brant): Comment?

M. Crosbie: Pour toujours. Le traité ne comporte absolument aucune limite de temps. Le Canada et la France doivent aussi résoudre en même temps la question des eaux territoriales et de la zone économique autour de Saint-Pierre-et-Miquelon qui revient à cet archipel.

Nous négocions suivant les déclarations qui ont déjà été faites à la Chambre. Il faut maintenant hâter ces négociations. La position ferme que le premier ministre a prise sur cette question a ramené la France à la table de négociation et vous pouvez compter sur nous pour maintenir cette position ferme et pour trouver, si possible, une solution qui sera dans l'intérêt de Terre-Neuve et du Canada.

LA POLITIQUE CANADIENNE

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, le ministre refuse encore une fois de répondre franchement. La

question est: Protégera-t-il les emplois canadiens? Garantira-t-il que la France ne gagnera pas d'autres droits et que des Canadiens ne perdront pas leur emploi pour cette raison?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député ne tient pas compte des événements des derniers mois. Nous avons déjà pris des mesures pour protéger les emplois canadiens. Nous avons protesté contre la surpêche des Français dans les eaux litigieuses de 3PS. Nous avons interdit l'accès des ports canadiens aux bateaux de pêche français à cause de la surpêche qu'ils pratiquaient dans la zone en litige. Les gouvernements précédents n'ont jamais pris une telle mesure.

Nous n'avons pas fait appel aux forces armées comme le chef du NPD nous le demandait. Il voulait chasser les vaisseaux français de la haute mer. Comment aurait-il pu concilier une telle attitude avec la politique de défense du NPD, personne ne le sait.

* * *

LA RÉFORME FISCALE

L'INCIDENCE SUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le 18 juin, dans son discours sur la réforme fiscale, il a déclaré: «Le régime réformé soutiendra vigoureusement deux grands domaines prioritaires pour notre gouvernement: la recherche et le développement et les secteurs économiques à forte intensité de main-d'oeuvre.» Pourtant, les cinq associations du monde de la haute technologie, qui représentent les plus de 700 entreprises et 210 000 employés qui effectuent plus de 80 p. 100 des activités de recherche dans le secteur privé au Canada, signalent que les propositions de réforme fiscale du ministre nuiront aux activités de recherche et de développement dont le Canada a besoin.

Je pose au ministre la même question qu'à Chicoutimi la semaine dernière. Pourquoi lui et son gouvernement tiennent-ils à défavoriser la recherche et le développement au Canada en appliquant ces propositions de réforme fiscale?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je maintiens ce que j'ai déclaré le 18 juin. Si le député examine la proposition en question, il constatera que le Canada possède l'un des régimes d'imposition les plus avantageux du monde pour la recherche et le développement, sinon le meilleur. Le député fait partie du comité permanent qui entend maintenant des témoignages de toutes sortes de gens. Le comité tient ces audiences pour permettre aux gens d'exprimer leur point de vue, entendre leurs propositions et peser le pour et le contre de ces propositions dans le cadre général de la réforme fiscale. J'imagine que le comité tiendra compte de toutes ces propositions au moment de présenter son rapport au Parlement. Quand il le fera, je répondrai volontiers de façon complète à tout ce qui nous sera proposé.